



JUZIERS

Infos

N°102 FEVRIER 2020



Ecrin de lumière...

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Sommaire



Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - Février 2020

Edito	3
Informations municipales	4
Aménagement du territoire	8
Communauté Urbaine	13
Solidarité	19
Enfance et Jeunesse	20
Culture	22
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30



**Vœux de Philippe Ferrand et
remise de diplômes du travail
au personnel communal.**



Directeur de la publication : Philippe Ferrand - Rédactrice en chef : Sylviane Massonnière
Conception graphique : FJD 01 34 97 50 90
Rédaction et mise en page : service communication - Crédit photos : service communication
Impression : L'Artésienne 03 21 72 78 90
Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC. Dépôt légal à parution.



Merci et au revoir

Avec ce numéro 102 se termine notre collaboration. J'ai pris plaisir à communiquer avec vous durant ces 48 éditions de notre bulletin municipal depuis 2008. Purement informatif, il se voulait être le reflet de nos actions communales plutôt que la mise en lumière des élus. Par ailleurs, nous désirions que les différents acteurs de Juziers que sont les associations, les écoles, etc. puissent avoir un support papier de communication.

A l'heure des réseaux sociaux qui prennent de plus en plus d'importance pour une minorité malgré tout, il restait important que tous les Juziérois puissent être informés. Avec nos trois supports - le bulletin municipal, les panneaux d'affichage électronique, notre site juziers.fr et sa newsletter- nous y sommes parvenus. Je remercie ainsi l'équipe de communication, **Isabelle Bonete**

et **Corinne Ozanne**, d'avoir œuvré en ce sens. Quelle meilleure récompense pouvions-nous avoir que celle d'avoir été invités à concourir aux Trophées de la Communication dans les catégories bulletins municipaux des communes de moins de 10 000 habitants et du site pour les moins de 5 000. Si la compétition était rude pour la première, nous sommes revenus de Montpellier avec la 5^e place pour la deuxième. Merci à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à cette réussite et **aux annonceurs** qui nous ont suivis durant toutes ces années.

Puisque c'est l'heure des au revoir, je ne voudrais pas quitter ma fonction sans des remerciements :

■ **A tous les agents communaux** quel que soit le service, aux membres de toutes **les associations juziéroises**, aux **enseignants et professeurs des écoles** maternelle et élémentaire, **aux animateurs** du centre de loisirs, **aux chargés de missions** de l'ex communauté de communes, l'ex communauté d'agglomération et aujourd'hui de la communauté urbaine, à nos **partenaires financiers** que sont l'Etat, **les parlementaires, la Région, le Département, la DRAC, le PNRV, GPSEO**, aux **services de police et de secours** intervenant sur notre commune ;

■ **A tous nos élus du secteur** : sénateurs et députés, de la Région et du Département, avec une pensée particulière à **Gérard Larcher, Sophie Primas, Françoise Descamps-Crosnier, Cécile Dumoulin et Jacques Saint-Amaux** pour leur disponibilité et leur présence ;

■ **A tous les élus des conseils municipaux** : pour commencer, les enfants qui se sont succédés depuis 2015 ; ensuite tous les membres de 2008 puis de 2014, en particulier ceux qui ont composé mon équipe et m'ont suivi au fil des années pour mener à bien nos projets pour Juziers ;

■ **A Laurence Durand**, Directrice générale des services, pour sa fructueuse collaboration ;

■ **A Michel Remiot**, pour sa confiance, son soutien et ses précieux conseils d'avant mandat ;

■ **A mes enfants et petits-enfants**, Audrey, Denis, Aurélien, Séverine, Robin et Jules, pour avoir accepté ma présence trop rare et qui a fait souvent défaut ;

■ **Enfin à mon épouse, Francine** : elle a partagé mon engagement sans réserve, a dû me supporter quotidiennement et a su être présente quand il le fallait. Elle m'a été d'un soutien précieux ; pas toujours facile pour le conjoint ou conjointe d'élue(e) de trouver sa place.

Merci à Juziers tout simplement !

Le maire, Philippe Ferrand



Infos Municipales

Elections Municipales 2020

Les prochaines élections se dérouleront le 15 mars pour le premier tour et le 22 mars pour le second tour, s'il a lieu.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus sont également convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires.

Attention changement

Le bureau de vote n° 2, initialement situé dans le hall de la mairie, est transféré au centre de loisirs, 8 square Baroche.

Rappel :

Bureau de vote n° 1 : salle du conseil municipal

Bureau de vote n° 2 : centre de loisirs

Bureau de vote n° 3 : centre de loisirs

Papier d'identité à présenter :

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de vous munir d'une pièce d'identité pour voter.

Absent le Jour J ? Donnez procuration

Un électeur absent le jour de l'élection peut voter par procuration. Pour donner procuration, il faut se rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au tribunal du domicile ou proche du lieu de travail.

Ce que dit le Code électoral

Pour être mandant (donner procuration) :

- Attester sur l'honneur ne pas pouvoir se rendre dans le bureau de vote : obligations professionnelles, handicap, raison de santé
- Ou attester sur l'honneur ne pas être présent dans la commune : obligations de formation, vacances
- Etre placé en détention provisoire ou détenu purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Pour être mandataire (voter pour un autre électeur) :

- Etre électeur de la même commune que le mandant
- Un mandataire peut être porteur, au maximum :
 - Soit d'une seule procuration établie en France
 - Soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France
 - Soit de deux procurations établies à l'étranger.

Médaille du travail

Dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'attribution de la médaille d'honneur du travail, la préfecture des Yvelines s'inscrit dans une démarche de dématérialisation.

Il est d'ores et déjà possible pour l'usager de procéder électroniquement à son dépôt de candidature sur le site "Démarques simplifiées" via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

S'il est toujours possible de transférer vos dossiers en version papier à la sous-préfecture, les dossiers transmis électroniquement seront néanmoins traités prioritairement.

Le parc auto rajeunit

La municipalité vient de faire l'acquisition de deux véhicules utilitaires pour le service technique :

- Un Citroën Jumpy fourgon
- Un Citroën Berlingo fourgon

Montant de l'investissement : 34 970€



Le site internet récompensé

Les Trophées de la Communication récompensent depuis 18 ans les meilleurs acteurs français de la communication.

De janvier à septembre, un comité de sélection composé de plus de 150 membres professionnels de la communication, décideurs et élus, s'est attaché à sélectionner dans les 32 catégories proposées par les organisateurs les structures se démarquant par la qualité ou l'originalité de leur communication.

Ces 32 catégories différentes permettent de balayer le panorama de la communication dans toute son étendue et sur l'ensemble du territoire français, Dom Tom inclus, en s'intéressant particulièrement au fabuleux outil qu'est devenu internet.

Le jury de professionnels a délibéré mi-novembre sur l'ensemble des dossiers présentés. Ce sont près de 650 dossiers qui ont été réceptionnés par le bureau des Trophées de la Communication.

La ville de Juziers a été distinguée "Meilleur site internet des mairies de moins de 5 000 habitants" en obtenant la 5^e place :

- Mairie de Deauville
- Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
- Mairie d'Orgères par l'agence Creasit
- Mairie d'Iffendic
- **Mairie de Juziers**

Lauréate de la 18^e édition, Philippe Ferrand, Sylviane Massonnière, Isabelle Bonete et Corinne Ozanne ont été conviés à la remise des Trophées de la Communication le 22 novembre 2019 au casino "Pasino" de la Grande-Motte où était organisée une soirée de gala.



Besoin pressant de toilettes publiques !

Sortie des écoles en centre-ville, les jambes se croisent et se décroisent. Pour certains, il devient urgent de trouver les toilettes publiques.



On ose poser la question au policier municipal posté devant son bureau rue Janine Vins "Savez-vous pourquoi les toilettes publiques sont fermées ?" En effet, barrant l'entrée du lieu tant recherché, la pancarte "hors-service" nous nargue, le sort est contre nous.

Trêve de plaisanterie, **la municipalité mène actuellement une réelle réflexion sur le devenir des toilettes publiques** situées Place des Tennis puisqu'elles sont victimes de vandalisme chronique : papier toilette jeté en masse dans les canalisations et les bouchant, porte cassée, verre cassé...

Le conseil municipal va-t-il devoir prendre la décision de les fermer de manière définitive ?

A vous de choisir...

Souriez, vous êtes filmé !

Un radar multi-tâches en bordure de la RD 190

Installé le 19 novembre 2019 sur l'avenue de Paris, le radar tourelle va remplacer peu à peu les radars fixes et les radars feux rouges en 2020. Avec son look "Star Wars", ce nouvel outil de sécurité routière et de verbalisation a la particularité de détecter non seulement les excès de vitesse mais aussi d'autres infractions au Code de la route...

- Détection d'un dépassement dangereux
- Franchissement d'une ligne continue
- Non-port de la ceinture de sécurité
- Usage du téléphone au volant...

Un radar impressionnant et mobile

La silhouette d'un radar tourelle est imposante : 4 mètres de hauteur dont 3 mètres de pied, d'où le nom "tourelle", ce qui lui permet de bénéficier d'une longue portée (100 mètres a priori) et donc de contrôler davantage de véhicules. De plus, le radar tourelle est en mesure :

- De flasher plusieurs véhicules en même temps, jusqu'à 126 véhicules et de surveiller jusqu'à 5 voies de circulation
- Contrôler les deux sens de circulation
- Faire la différence entre un camion, une voiture ou un deux-roues.

Radar tourelle : maxi radar, maxi pouvoirs

Le radar tourelle ne flashe pas que les excès de vitesse. "Intelligent", il est en mesure de détecter de nombreuses infractions et ce, de manière simultanée :

- Non-respect d'un feu rouge
- Non-respect des distances de sécurité
- Circulation sur une voie interdite - voies réservées aux bus et taxis par exemple.

À savoir

Pour le moment, seules les infractions d'excès de vitesse et de non-respect du feu rouge sont contrôlées par des radars tourelles en activité.



Stérilisez vos chats, nom d'un chien !

Dépassée par la prolifération des chats errants rue des Bocannes et rue du Marais, la commune a conclu une convention avec la Fondation Clara, fondation du groupe SACPA - Chenil Service organisme à but non lucratif. L'opération de captage a eu lieu du 1^{er} au 14 décembre 2019.

Bilan du captage :

32 chats et chatons capturés, aucun porteur de virus. Tous ont été pucés, stérilisés, vaccinés. 22 chats ont été relâchés sur le lieu de captage, 10, déclarés sociables, sont partis à l'adoption via la SPA. Le coût est de 120 € par chat...

Un chat domestique non stérilisé et impossible à attraper a été signalé par la Fondation. La municipalité encourage donc les propriétaires de chats à les faire stériliser, que ce soit des mâles ou des femelles. C'est un acte de protection

pour vos animaux : moins d'euthanasie, moins de morsures lors des bagarres, moins de maladies sexuellement transmissibles et pour les mâles, plus de gouttes d'urine contre vos murs, vos meubles et sur vos tapis !

En quatre ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants.

L'EFT pour libérer vos émotions

Depuis le 1^{er} janvier, Valérie Dubois, praticienne EFT, Emotional Freedom Technique, pratique une méthode qui permet de nettoyer les expériences passées difficiles ou traumatisantes, anciennes ou récentes. Les émotions bloquées dans le corps entraînent tensions, symptômes ou maladies. L'EFT est une forme d'acupression effectuée par le patient pour libérer ses émotions négatives.

Soulage rapidement et de façon durable :

les souffrances liées au burn out, au stress, à la dépression, aux addictions, aux phobies, aux problèmes relationnels, à la timidité, aux difficultés scolaires...

Sur rendez-vous : 06 15 07 78 08



Aménagement du Territoire

Au bon accueil

L'Agence Postale Communale a ouvert ses portes le 2 janvier 2019. Elle offre au public le même service que la Poste hormis les services bancaires. Les plages horaires sont plus étendues :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- jeudi matin de 8h30 à 12h
- samedi matin de 9h à 12h
- **Attention : jeudi après-midi fermeture**

Ce service postal est en complément du travail des agents des services administratifs de la mairie et amène bien entendu,

outre l'accroissement de la charge de travail des employés, une importante augmentation de la fréquentation.

La surface réduite de l'espace commun, aujourd'hui dédié à l'accueil du public, ne permet pas de travailler et de traiter les problèmes en toute confidentialité dans des conditions optimum.

La municipalité a donc décidé de repenser cet espace et a sollicité un architecte pour étudier un nouvel aménagement. L'objectif serait de créer et de repenser un nouvel espace d'accueil plus confidentiel dans le hall de la mairie afin de recevoir dans de bonnes conditions les administrés.

La forêt et ses chemins

Limitier les incivilités et les dépôts sauvages de déchets en tout genre.

A la mi-octobre 2019, la commune a posé des barrières sur les chemins communaux suivants :

- Le chemin de la Gueule Rouge
- Le chemin de Monterot
- Le chemin du Chêne Têtard

Depuis, aucun déchet sauvage n'a été constaté dans ces endroits.

Les retours des propriétaires et des usagers des chemins, randonneurs, vététistes sont positifs. La commune a donc pris la décision de fermer également le chemin de Oinville à Hannecourt depuis son accès route de la Chartre.

Nature en milieu urbain

Des plantations d'arbres, des plantes, des graminées, des arbustes vivaces...

La ville de Juziers poursuit sa démarche inscrite dans le développement durable par l'emploi du zéro phyto, depuis 2016. Le cimetière, le jardin aux abeilles, la closerie Rose Bily ont bénéficié d'un aménagement paysager étudié et durable. Les deux portes, en fer forgé, des écoles de la mairie du siècle dernier ont retrouvé leur splendeur. L'une a été rénovée par Jeunesse et Reconstruction et des bénévoles pour clore la vigne, l'autre vient d'être implantée dans la closerie Rose Bily et portera son nom. (cf visuel ci-dessous) Ce travail de ferronnerie, gardien du travail d'antan, méritait de retrouver une nouvelle jeunesse.



Aménagement du Territoire



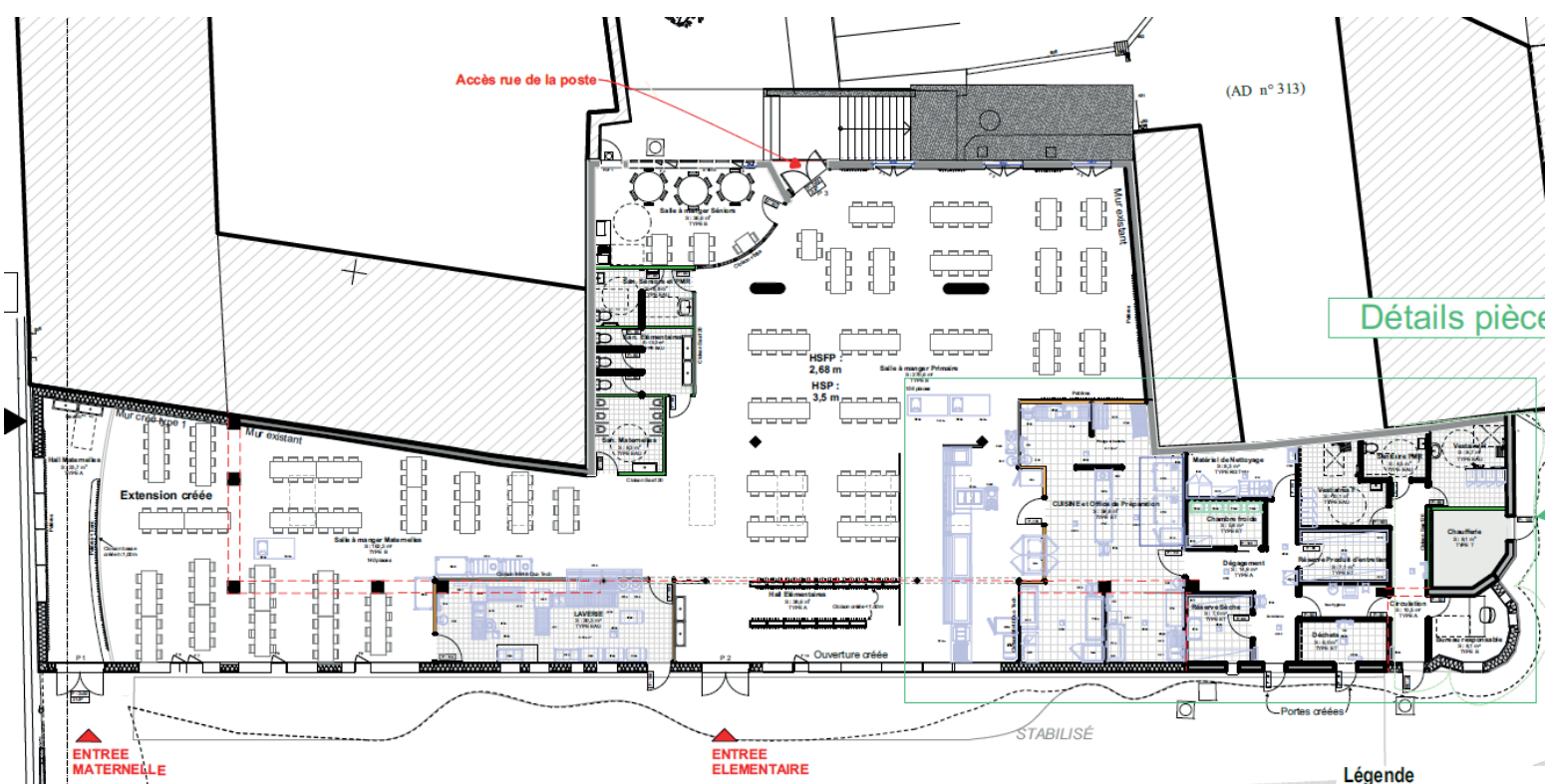
A table les enfants !

Agrandissement et restructuration du restaurant scolaire

Le projet de restructuration et de réorganisation du restaurant scolaire est aujourd'hui en phase Avant-Projet Définitif (A.P.D.) et le permis de construire est en cours d'instruction à la communauté urbaine GPS&O. Les architectes travaillent en parallèle à la préparation de l'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Le coût global de l'opération est estimé à environ 1,4 million € TTC. Les demandes de subventions aux conseils régional et départemental ont été déposées.

Ci-dessous, un aperçu des plans de restructuration et des vues en élévation.



Aménagement du Territoire

Le patrimoine restauré

L'église de Juziers, classée au titre des Monuments Historiques par arrêté du 1^{er} août 1850 dont l'origine remonte au X^e siècle, révélait des signes d'usure et des dégradations importantes. Si le monument présentait extérieurement un état satisfaisant, il réclamait en revanche des travaux de conservation à court terme. Les désordres étaient d'origines diverses.

L'édifice souffrait d'une humidité importante sur tous les murs principalement au Nord. Les altérations étaient très développées principalement au niveau du chœur. La présence de sels, due à l'altération des plâtres de réparations antérieures, avait accéléré les désordres.

Des travaux importants, tant en intérieur qu'en extérieur, étaient donc indispensables.

La phase 1 de la rénovation concernait exclusivement les interventions extérieures. La phase 2, non affirmée pour le moment, concerne les travaux en intérieur. Les travaux de cette phase ont débuté mi - 2014 et viennent de se terminer fin 2019, soit 5 ans et demi de travaux de gros œuvre sous les contrôles des bâtiments de France.

Un assainissement extérieur général a été réalisé, comprenant la récupération des eaux pluviales qui ont été dirigées vers le réseau communal, le dégagement des terres recouvrant les soubassements et la création d'un mur de soutènement des terres tout autour du chœur ont également permis d'assainir les bases de l'édifice.

Les autres désordres, surtout matérialisés par des fissures au droit de la façade occidentale et sur les voûtes du chevet étaient liés à la fois à l'absence de harpage du pignon Ouest et à des poussées de charpentes horizontales, au droit du pignon et verticales dans le chœur. Au niveau

du pignon ouest (façade), la mise en œuvre d'un brochage de part et d'autre et sur toute la hauteur du pignon a été réalisé pour arrêter les dévers. Un renforcement du contreventement de la charpente de la nef a lui aussi été fait pour empêcher les poussées horizontales.

Au niveau du chœur, le relevage et le moisage des entrails de ferme ont permis de relever la charpente et d'empêcher qu'elle applique une poussée verticale au niveau des extrados de voûtes.

Sur l'ensemble du bâtiment, toutes les pierres défectueuses ont été retirées et remplacées à l'identique. Les jointements ont également été repris et l'ensemble des vitraux a été "repiqué" ou changé. Deux baies murées ont été ré-ouvertes et de nouveaux vitraux mis en place. Toutes les grilles de protection ont été démontées et remplacées par de nouvelles grilles en cuivre.

La charpente dans son ensemble a été révisée et réparée si besoin, ainsi d'ailleurs que toutes les menuiseries extérieures. La toiture enfin a été refaite à neuf sur tout l'édifice, mis à part la partie sud du chœur, et l'ensemble des vieilles gouttières retirées et remplacées par des nouvelles en cuivre.

Pour terminer, et afin de mettre en valeur ce bâtiment communal, la municipalité a également fait réaliser la mise en lumière de l'édifice, que chacun d'entre nous peut admirer le soir venu, ainsi que le pavage du parvis devant le portail principal.



Aménagement du Territoire

Phase I - restauration des extérieurs

Les points techniques

Trois tranches, l'une ferme, deux conditionnelles

■ Tranche ferme :

Chevet : Assainissement total du chevet, chœur, avant chœur nord et escalier, avant chœur sud et escalier (maçonnerie, pierres de taille, vitraux, ferronnerie, menuiserie, charpente, remaniement de la couverture sud du chœur et de l'abside et remplacement des gouttières existantes par des gouttières neuves en cuivre).

■ Tranche conditionnelle 1 :

Transept : bras nord, bras sud et clocher (maçonnerie, pierre de taille, menuiserie, reprise de charpente,

vitraux, réfection à neuf de la couverture, remplacement des gouttières existantes par des gouttières neuves en cuivre et assainissement du bras Nord.

■ Tranche conditionnelle 2 :

Nef, façade & bas-côtés : façade occidentale, élévation nord de la nef et bas-côté, élévation sud de la nef et bas-côté - maçonnerie, pierre de taille, harpage du pignon, menuiserie, charpente, vitraux, réfection à neuf de la couverture de la nef et des bas-côtés, remplacement des gouttières existantes par des gouttières neuves en cuivre, assainissement des bas-côtés sud et nord, ré-encrage de la façade avec les pignons et réfection du portail central.

Le coût global des travaux

Tranche ferme

	HT	274 366,02 €
Tranche conditionnelle 1	HT	288 646,21 €
Tranche conditionnelle 2	HT	360 082,98 €
Total	HT	923 095,21 €
TTC		1 107 714,25 €

Le financement

Le financement est calculé par tranche hormis la souscription qui est valable pour l'ensemble des travaux.

Tranche ferme - Aides publiques* :

■ ETAT/DRAC :	113 200 €
■ REGION IDF :	43 298 €

* subventions calculées sur les montants Hors Taxe

■ CD78 :	35 000 €
■ Aides privées - Fondation du Patrimoine :	10 000 €

Tranche conditionnelle 1 - Aides publiques :

■ ETAT/DRAC :	96 000 €
■ REGION IDF :	42 540 €
■ CD78 :	35 000 €
■ Aides privées - Fondation du Patrimoine :	10 000 €

Tranche conditionnelle 2 - Aides publiques :

■ ETAT/DRAC :	138 000 €
■ REGION IDF :	50 000 €

■ CD78 :	75 000 €
■ Aides privées :- Fondation du Patrimoine :	5 900 €
■ Donateurs à travers la Fondation :	54 190 €
(Somme versée à la clôture de la souscription)	

Grâce à toutes les subventions et aides privées, le reste à charge de la commune s'élève à : 214 967€



Phase II - Restauration des intérieurs

Le montant des travaux de la phase II a été chiffré mais aucune décision n'a été prise à ce jour pour la continuité des travaux.

Deux tranches, l'une ferme, l'autre conditionnelle

■ **Tranche ferme :** bas-côté nord, nef principale, bas-côté sud, bras nord, croisée, bras sud (maçonnerie, pierres de taille, menuiserie, plâtrerie).

■ **Tranche conditionnelle :** avant chœur et chevet (maçonnerie, pierres de taille et menuiserie).

Dont :

Tranche ferme HT 296 000 €
(sept. 2006)

Tranche conditionnelle HT 209 500 €
(sept. 2006)

Coût global : HT 505 500 €
(sept. 2006) TTC 604 578 €

BCG-éco
Bois - Chauffage - Granulés

Spécialiste
du Poêle à Granule & Bois



VENTE • INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



35, rue Blanche Pierre
78820 JUZIERS

06 08 41 77 40

www.chauffage-bois-granule.com

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville

78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

Aménagement du Territoire

Les bonnes pratiques à l'encontre des idées reçues

L'étude de zone en Vallée de Seine menée par SPI Vallée de Seine a montré que les milieux observés sont compatibles avec leurs usages sur la zone d'étude. Elle a néanmoins aussi montré que les activités humaines ont un impact mesurable sur les milieux.

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses pratiques pour limiter son impact environnemental et son exposition à certaines pollutions.

Préservez la qualité de l'air en employant le chauffage au bois à bon escient : énergie renouvelable incontestable, il peut être une source de pollution de l'air non négligeable en Ile-de-France. Pour réduire les émissions, chacun peut agir sur deux leviers : l'équipement et le combustible.



L'équipement

- Avoir un foyer fermé
- Utiliser un système moderne
- Veiller au bon entretien des équipements
- Bien dimensionner son installation
- Allumer son foyer par le haut
- Favoriser une combustion avec une flamme intense.

Le combustible

- Utiliser du bois de chauffe comme les bois feuillus
- Utiliser du bois qui a séché au moins 6 mois en extérieur
- Ne pas surcharger ou mettre trop de combustible d'un seul coup
- Ne jamais brûler du bois traité
- Ne jamais brûler de déchets, cartons, papiers glacés ou plastiques.

Les travaux de l'étude de zone sont disponibles sur le site internet du SPI Vallée de Seine : www.spi-vds.org

La qualité de l'air, ça se mesure !

La loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement impose l'obligation de surveiller périodiquement la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans certains E.R.P.

Les enfants d'abord

La commune a réalisé, par l'intermédiaire d'un bureau de contrôle spécialisé, une opération de surveillance de la qualité de l'air dans quatre établissements accueillant la petite enfance : l'école élémentaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire et le centre de loisirs. Les rapports finaux d'analyse de la qualité de l'air dans les quatre bâtiments ne font état d'aucune anomalie majeure et ne signalent pas de problème particulier grave. Quelques mesures dépassent légèrement les normes en vigueur à l'horizon 2023.

La tranche optionnelle a donc été activée pour mettre en place un plan d'action. Une réunion de présentation de ce dernier, par un laboratoire agréé, a donc été organisée le 9 décembre 2019. Les utilisateurs des locaux (professeurs des écoles, Atsem, personnel communal) ont été invités à cette réunion d'information sur la problématique, les solutions et les recommandations concernant l'amélioration de la situation. Cette réunion a rencontré une grande participation de ces

acteurs. Il est regrettable que les associations de parents d'élèves, également conviées, ne se soient pas présentées.

Et pour tous

Toujours dans le sens de cette démarche, la municipalité a également décidé de l'implantation de trois points de contrôle, de mesure et de surveillance de la qualité de l'air dans la commune. Ces trois appareils permettront de connaître la concentration des principaux polluants dans l'air ambiant. (COV, NO₂, SO₂ etc.). Ils seront mis en place au premier trimestre 2020. Le premier en haut de la rue de Lorette, un second près des écoles et du centre de loisirs et enfin le troisième chemin des Ecouloirs. Les appareils seront alimentés par des panneaux solaires et interrogeables à distance en temps réel. Les résultats des mesures sont à considérer et à analyser sur des périodes données et non pas en temps réel et à l'instant T.



Créations
Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68

Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



Café tabac de Juziers
Bar - Tabac - PMU - Presse - FDJ
compte nikel

Horaires
Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h Samedi : 7h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 22h Dimanche : 8h - 14h
Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier



3 rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

**CRÉATION ET RÉNOVATION
DE SALLES DE BAIN DE A À Z**

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014

Communauté Urbaine

PLUi, un document important pour notre territoire

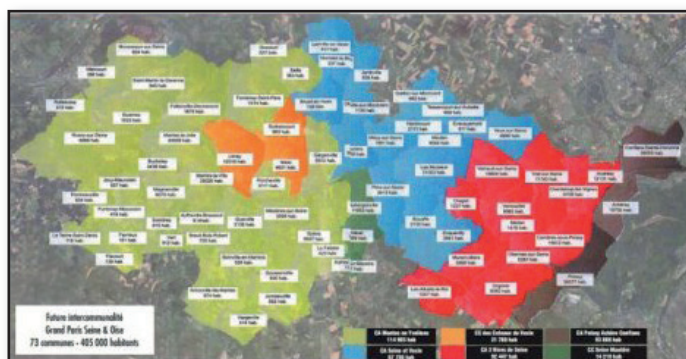
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) adopté par le conseil communautaire le 16 janvier 2020 sera rendu exécutoire donc opposable à une date prévisionnelle fixée au 1^{er} mars 2020. A compter de cette date, le PLUi s'appliquera sur l'intégralité de la communauté urbaine GPS&O, constitué des 73 communes membres.

Rappel :

- Le projet de PLUi, arrêté le 11 décembre 2018 puis le 9 mai 2019, a été soumis à l'avis des communes-membres, des personnes publiques associées ainsi que de la population à travers 43 jours d'enquête publique, du 5 juin au 17 juillet 2019, au cours desquels chacun a pu faire valoir ses observations.
- Le 15 novembre 2019, la commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions favorables. Pour tenir compte des résultats de l'enquête, le projet de PLUi a été modifié de façon mineure afin d'être soumis au conseil communautaire.

Retour sur 43 jours d'enquête :

- 1 800 contributions - 3 remarques de juri
- 1 020 contributions électroniques
- 682 contributions sur registres papier
- 98 contributions par courrier



Le plus grand PLUi D'Île-de-France

L'étendue

- 500 km² de surface, 408 000 habitants, 73 communes.

La Cohérence

- une vision d'avenir à l'échelle du territoire / 14 OAP de secteurs à enjeux métropolitains.

Le soutien aux projets

- une zone spécifique, 16 sous-secteurs / sites portuaires, OAP Tram 13, études de capacités fines.

Le développement économique favorisé

- OAP commerce et artisanat, mixité systématique et fonctionnelle, 3 zones dédiées à la vocation économique (= 20 % des zones U), zone AU dédiée à la vocation économique (= 51% des zones AU).

L'articulation avec le PLHi

- principe de mixité sociale systématique et gradué des OAP concernées et 35 emplacements réservés pour de la mixité sociale.

La valorisation du paysage

- OAP Trame Verte et Bleue et Belvédères, Trame Verte Urbaine cohérente à l'échelle du territoire.

La protection du patrimoine

- identification des éléments bâtis x 2 par rapport aux POS/PLU = 4 400 au total.

Moins de consommation d'espaces

- de 65,5 à 55 ha/an, moins d'artificialisation des sols. Protection des zones agricoles et naturelles.

La conformité réglementaire

- un document unique pour les 73 communes membres, qui s'inscrit dans le principe de modernisation des PLU favorisant un urbanisme de projet.

La solidarité

- protéger les communes sous POS malgré un calendrier contraint.

Le PLUi approuvé sera mis en ligne sur le site du Géoportail de l'urbanisme sur le site gpseo.fr où chacun pourra consulter les informations en matière d'urbanisme applicables à son terrain.



Communauté Urbaine

Pub et tourisme

Vers un Règlement de publicité intercommunal

En lien avec le PADD du PLUi, la CU GPS&O projette de mettre en place le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). La taxe locale sur la publicité extérieure sera perçue par les communes.

Objectif :

- **Garantir un cadre de vie de qualité** : encadrement des formats des dispositifs publicitaires, mise en place d'une politique de densité de dispositifs et veiller à limiter la pollution lumineuse.
 - Développer l'attractivité du territoire
 - Développer l'efficacité des outils d'information
- Le règlement de publicité de la commune de Juziers deviendra caduc le 13 juillet 2020.

Le tourisme à l'échelle communautaire

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté urbaine a mis en place un office du tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise.

Il bénéficie d'une subvention issue des recettes de la taxe de séjour acquittée par les visiteurs. La compétence "développement touristique" porte sur l'aménagement d'équipements, la promotion touristique et la création et gestion des zones d'activité touristiques. Le territoire de GPS&O est riche de très nombreuses pépites !

SUEZ a pris la main sur les robinets

Le conseil communautaire en date du 26 septembre 2019 a désigné la société SUEZ comme concessionnaire de gestion du service public pour la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Mézy-sur-Seine, Juziers, Hardricourt et Gargenville pour une durée de 6 ans depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle remplace la société Veolia. Au cours des deux premières années, la télérelève des compteurs d'eau sera finalisée. Ce service innovant donnera à chacun la possibilité de mieux maîtriser ses consommations d'eau.

La société SUEZ s'est engagée à faire progresser la performance du réseau et la recherche de fuites pour le porter à 86% en fin de contrat.

Le montant de l'abonnement reste stable à 28€/an mais le coût du m³ baisse. Il est passé de 1.33€ à 1.208€/m³.

C'est une économie d'environ 7.9% pour une facture type de 120 m³.

Pour manger local, suivez le guide !

Vente ou cueillette à la ferme, magasin chez le producteur, distributeur automatique, camion itinérant et bien-sûr marchés locaux : il existe mille et une façons de manger local, un mode de consommation en plein essor ! Les bonnes adresses du territoire sont répertoriées sur une carte gratuitement mise à disposition par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. **La ferme des Gatellières de Juziers est répertoriée dans ce guide.**

Rendez-vous sur : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/culture-sport-et-tourisme/tourisme/pour-manger-local-suivez-le-guide>



Juziers, ville du vélo

Rêve ou utopie ?

C'est vrai qu'il faut en vouloir et avoir de sacrés muscles pour monter la côte de la rue du 11 novembre, ne parlons pas bien-sûr de quitter la gare après une journée de travail et une heure de galère en train pour rentrer chez soi aux Grandes Vignes...dissuasif certes, mais une arme secrète existe le VAE !

Que se cache-t-il derrière cet acronyme?

Le vélo à assistance électrique...il va nous permettre de pédaler en douceur pour franchir les sommets juziérois. Certes, c'est encore aujourd'hui un investissement mais

des aides existent pour un VAE acheté depuis décembre 2019, **la Région peut vous octroyer un remboursement de 500€.**

Dans le cadre du projet pôle gare, des garages à vélos sécurisés vont être mis en place dans le courant de l'année, vous pourrez ainsi rejoindre votre train en toute quiétude. Et bien-sûr si le cœur vous en dit partir en balade le long de la Seine ou dans notre beau massif forestier.

Ne doutons pas que notre prochaine équipe municipale fera du développement des circulations douces une priorité !

Infos pratiques

Lors de l'achat de votre vélo électrique, gardez vos pièces justificatives (facture et certificat d'homologation/de conformité).

Les critères d'obtention de l'aide sont :

- Habiter en Île-de-France,
- Être majeur ou mineur émancipé,
- Avoir acheté son vélo à partir du 1^{er} décembre 2019,
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique neuf conforme à la réglementation en vigueur,
- 1 seule aide par personne maximum,
- Revente du vélo interdite pendant une durée de 3 ans,
- Avoir demandé les aides financières locales si elles existent en amont de la demande faite à Île-de-France Mobilités.

Pièces à fournir à partir de février 2020 sous forme numérique (types de fichiers acceptés : .pdf, .bmp, .jpeg, .jpg, .png) :

- Le formulaire de demande en ligne (à partir du 20 février),
- Une copie de la facture d'achat du vélo et de ses accessoires au nom du demandeur (les factures datées d'avant le 01/12/2019 ne seront pas acceptées), rédigée en français et dont la somme est exprimée en euros
- Une copie du certificat d'homologation ou certificat de conformité du vélo remis par le vendeur
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du demandeur ou une attestation d'hébergement
- Une copie d'une pièce d'identité
- Une copie d'un justificatif d'émancipation pour les mineurs émancipés
- Un RIB au nom du demandeur
- Le justificatif d'obtention ou de refus d'une aide financière à l'achat de vélo électrique de la ville ou intercommunalité le cas échéant.

En cas de réponse positive, le versement se fera par virement bancaire.



Sur ma route, il y a du "move"

Le programme de remise en état de la voirie, à la charge de la communauté urbaine GPS&O, continuera sur les années à venir. Outre la campagne de rebouchage des "nids de poule" réalisée durant l'hiver 2019-2020, les principales interventions, prévues au budget de fonctionnement sur les années 2020 et 2021 et déterminées par ordre de priorisation d'un commun accord entre la commune et GPS&O concernent les rues suivantes :

- rue des Ruisselets (prolongation)
- rue des Crows
- chemin du Mesnil (depuis la rue Berthe Morisot jusqu'à la limite de Gargenville)

- rue des Aulnaies (coté Berthe Morisot)
- chemin des Ecouloirs (élargissement du morceau côté rue d'Aumont)
- rue du Bel Air
- rue de Lorette
- route d'Apremont
- rue des Gravieres.

Les rues Berthe Morisot et la route de la Chartre sont prévues sur le budget développement. La réfection et le réaménagement du quai Léon Chausson sont liés au résultat de l'étude en cours de révision du schéma directeur d'assainissement.



ETS F. MOREAU



**Maintenance
Dépannage
Chauffage
Eau Chaude**

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi :
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche :
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers

L'île de Beauté

8 avenue de Paris - Juziers



01 30 95 81 66

Rendez-vous en ligne liledebeaute-juziers.fr

G
L'ATELIER
de
È
T
A
N



Crêperie

Traiteur

92 avenue de Paris Juziers

01 30 90 15 26

WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR

Plats "Faits maison"

Restaurant équipé d'un défibrillateur

Lundi - mardi - Jeudi :
12h - 14h30 et 19h - 22h30
Vendredi - Samedi :
12h - 14h30 et 19h - 23h
Dimanche :
12h - 15h
Fermeture le mercredi

**Crêperie
Traiteur
Evènements
Privatisation
Soirées à thème**

Le midi Formule express : 1 galette, 1 crêpe, 1 bolée, 1 café ou thé



Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi : 9h-12h - 14h-19h

mardi : 9h-12h - 14h-19h

mercredi : fermé

jeudi : 9h-12h - 14h-19h

Vendredi : 10h-21h

Samedi : 9h-17h



Voyage au pays des Ch'tis

La commune de Juziers et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances s'associent à nouveau pour mettre en place un séjour réservé aux seniors du vendredi 15 au vendredi 22 mai.

Destination : Ambleteuse et la Côte d'Opale

Activités au programme :

- Villes côtières : Ambleteuse et Audresselles (village de pêcheurs)
- Découverte des dunes de la Slack, du Cap Blanc Nez et du Cap Gris Nez
- Journée à Bruges en Belgique (les halles, la basilique de Saint Sang, le vieux marché aux poissons, le lac Minnewater, les canaux de la petite Venise du Nord en bateau...)
- Visite de la station balnéaire de Wimereux et la ville de Boulogne-sur-Mer
- Promenade en barque dans le marais de Saint-Omer.

Qui n'a jamais entendu parler de l'accueil des ch'tis?

Quand on vient visiter le Nord-Pas-de-Calais, on s'y sent bien car l'accueil est chaleureux. On dit souvent que les Nordistes ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dans le ciel. Le film "Bienvenue Chez les Ch'tis" n'est pas qu'une comédie à ce sujet...



Enfance et Jeunesse



Noël au restaurant scolaire

Le 19 décembre, le personnel du restaurant scolaire a tenu à fêter Noël en proposant un repas de fête mais pas seulement. Au menu, était également proposée une décoration festive avec le traditionnel sapin décoré avec soins, des chapeaux de Noël pour les encadrants mais aussi des pulls de circonstance avec des rennes pour certains !

Tout à coup, le Père Noël en personne est apparu sous le regard émerveillé des enfants. Venu pour leur remettre des chocolats et autres confiseries, il les a félicités pour ce premier trimestre accompli et les a incité à continuer !

Félicitations à tous les agents et personnels du restaurant scolaire pour ce beau moment offert aux enfants.

Ce moment fort laissera des souvenirs agréables et joyeux aussi bien du côté des élèves que du personnel communal.



Dernier CME du mandat de P. Ferrand



Enfance et Jeunesse

Classes de neige

Vive l'école hors les murs !

C'est encore avec bonheur que deux classes de l'école des Sergenteries sont parties en classe de neige, au Collet d'Allevard du 18 janvier au 2 février. Après un voyage de nuit, le CE2 d' Audrey Ferrand et le CM1 de Catherine Danvin sont arrivés de bon matin à Valcoline. L'accueil, par l'équipe de Marc Desjeunes, est toujours aussi chaleureux permettant aux enfants de se sentir tout de suite à l'aise. Les enfants ont vite pris leurs marques. La neige aussi était au rendez-vous ! Dès le dimanche matin, les enfants sont partis à l'assaut des pistes de ski, avec quelques jolies chutes pour certains. Débutants et confirmés ont pu faire connaissance avec les sympathiques moniteurs de l'ESF. La vie quotidienne est rythmée par les activités mais les enfants ont le temps de profiter du cadre de vie agréable : des chambres avec salle de bain individuelle et toilettes, une restauration digne des plus grandes tables où les enfants se régaleront, un emplacement au pied des pistes, une vue imprenable sur la vallée d'Allevard et le massif de Belledonne. On peut même voir par temps clair, le Mont-Blanc.

Entre les temps de classe, le ski, les activités telles que traîneau avec les chiens, randonnée en raquettes, visite de la ferme de la Grangette avec achat de fromages, luge, goûter trappeur avec de bonnes bananes au chocolat cuites sur un feu dans la neige, une formation de pisteurs-secouristes, achat de souvenirs, les élèves n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et en ont profité à fond.



www.juziers.fr

Rendez-vous Bibliothèque



Femmes rebelles à l'honneur

La 9^e édition du festival de cinéma Les Images Vagabondes se tiendra du 29 février au 28 mars 2020.

Depuis 2012, cet événement, coordonné par Contrechamps, est accueilli dans les Yvelines et le Vexin par des salles de cinéma, médiathèques et bibliothèques, mairies, associations, établissements scolaires... autour d'une thématique annuelle.

En 2020, le festival fera honneur aux "Femmes rebelles" en consacrant sa programmation aux héroïnes d'hier et d'aujourd'hui tout en rendant hommage à des réalisatrices incontournables. Pour sa 3^e participation au festival, la ville de Juziers organisera deux projections au Centre du Bourg les :

18 mars à 14h30

Projection du film d'animation "Tout en haut du monde", à partir de 7 ans

Centre du Bourg

29 mars à 14h30

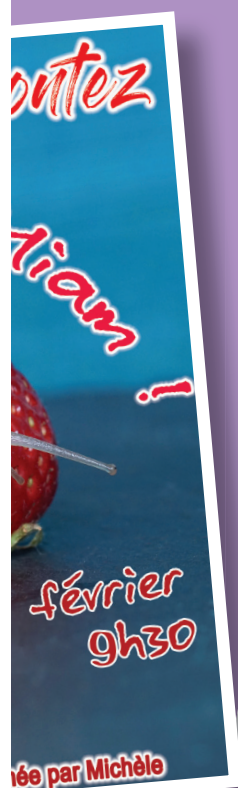
Projection du film "Les Invisibles".

Centre du Bourg

Tout public

Venez nombreux !





Demain, on va au cinéma

Des séances de cinéma gratuites sont proposées aux juzziérois de manière régulière au Centre du Bourg en partenariat avec l'association Contre-champs. Dès son lancement, ce nouveau rendez-vous rencontre un vrai succès avec la présence de plus 70 personnes dans la salle. Il faut dire que les films récents et variés sont projetés dans de bonnes conditions comme au cinéma !

Au programme : La Finale

Comédie de Robin Sykes

Avec Thierry Lhermitte, Rayane Bensetti, Émilie Caen

■ jeudi 14 mai 14h30

Entrée libre

Synopsis

Toute la famille Verdi est aux petits soins pour s'occuper de Roland, le grand-père, qui perd un peu la boule ces derniers temps. Tous sauf JB, l'ado de la famille, qui n'a qu'un seul but : monter à Paris pour disputer sa finale de basket. Ses parents, bloqués ce week-end-là, lui demandent d'y renoncer pour surveiller son grand-père. JB décide alors de l'embarquer avec lui. Pendant ce voyage, rien ne se passera comme prévu.



Synapse

Un nouveau conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'association Synapse a été renouvelé :

- Jean-Jacques Martineau, président
- Sylvie Ledoux, vice-présidente
- Yvon Ledoux, vice-président
- Joëlle Martineau, trésorière
- Brigitte Bessy, secrétaire
- Catherine Poirier, secrétaire adjointe
- Mireille Binet, en charge des relations extérieures
- Christine Rost, en charge des événements culturels
- Annick Briant, en charge des événements loisirs
- Geneviève Forget, en charge de la communication extérieure



La direction de Synapse est assurée par Alexandra Lebreton



VIDE DRESSING

Samedi 7 mars 2020

9 H - 17 H

Inscription :
5€ la table (120x0,60)

VÊTEMENTS
CHAUSSURES
ACCESSOIRES
BIJOUX

SYNAPSE MJC-MPT
 115 AVENUE DE PARIS
 78820 JUZIERS
 CONTACT : 0134756041
 SYNAPSE.MPT@JUZIERS.ORG



Soirée Russe le 21 mars à 20h Centre du Bourg

Sur inscription au 06 15 76 68 44
afjuziers@gmail.com

Repas et spectacle
Adhèrent : 30€ Juziérois : 40€ Extérieur : 50€

Orchestre d'Harmonie

Un nouveau bureau

L'Orchestre d'Harmonie de Juziers a tenu son assemblée générale le 13 septembre 2019.

Le nouveau bureau est composé de :

- Gilles Pineau, président
- Martine Gevers, vice-présidente
- Aurore Pla, trésorière
- Jean-Claude Poupeau, secrétaire
- Antonino Lazzaro, archiviste

Une course, haute en couleurs

La 3^e édition de la Course Color aura lieu le dimanche 29 mars.

100% nature, le parcours traversera sentiers et bois de la ville de Juziers.

Le principe est simple :

- un parcours en courant de 8 km
- un parcours en marchant de 8 km
- un parcours enfant d'1 km

Les participants à ces courses ont pour seul objectif de finir colorés de la tête aux pieds ! Habillés en blanc, ils reçoivent de la peinture en poudre pendant le parcours. Le parcours destiné aux enfants permet de partager un moment en famille.

Le but :

Simplement faire la fête et s'amuser sans calcul de temps. Coutume importée d'Inde nommée Holly color, la fête des couleurs où les teinturiers jettent la poudre à teindre aux dieux pour se porter chance et prospérité.

Synapse recherche des sponsors mais également des bénévoles pour cette course.

Alors venez nombreux, on n'attend plus que vous pour que la fête soit très colorée !

Synapse
MAISON POUR TOUS

L'association Synapse MJC - MPT organise une

Course Color

Dimanche 29 mars

Rdv Stade de foot
rue Berthe Morisot
JUZIERS

Rdv 9h

8 km
parcours adultes

1 km
parcours enfants

Inscription : 01 34 75 60 41
synapse.mpt@juziers.org
njuko.net/synapsecolor19/select_competition

Ville de **JUZIERS**

Arrêt sur Images

23 novembre



Plantation ...

A chaque fin de mandat, le Conseil Municipal des Enfants plante un arbre. Cette année, c'est un cerisier japonais qui a été planté au lavoir du Marais. Les merveilleuses fleurs roses sont attendues avec impatience !

Concert de Jazz

Soirée jazz à la bibliothèque Rose Bily avec "Prioul-Lamezec trio" : un organiste, un guitariste et un batteur composent ce trio puisant dans différents répertoires. Musiques Be Bop, Hard Bop traditionnel, et moderne se mêlent à une esthétique groovie New Orleans.

23 novembre



La tête dans les étoiles

Le Parc aux Etoiles de Triel-sur-Seine, en partenariat avec GPS&O, a proposé une offre pédagogique sur l'astronomie avec le passage du Mobiloscience à Juziers pour lequel plus de 60 juziérois, petits et grands, ont participé avec intérêt et enthousiasme. A renouveler.

24 & 27 novembre



1^{er} décembre



Concert

Un spectacle musical, éclectique, parsemé de surprises pour fêter la Sainte-Cécile par l'Orchestre d'Harmonie de Juziers.

Arrêt sur Images

6 décembre

Sapin de Noël

L'illumination du grand sapin de Noël situé square Baroche par le Conseil Municipal des Enfants a officiellement lancé les festivités de la fin d'année et le compte à rebours pour attendre le Père Noël !



7 décembre



Noël chez Synapse

Dans une ambiance chaude et chaleureuse, les visiteurs ont déambulé entre les stands riches en couleurs du marché de Noël organisé par Synapse et certains ont pu croiser, au détour d'une allée, le Père Noël !

7 décembre



Chœur de Chambre

200 personnes ont assisté au Chœur de Chambre du CRD dirigé par Julien Le Hérissier et accompagné par Anne Mispelter à la harpe. Il a proposé "An English Christmas", un répertoire varié, joyeux et rythmé à l'église Saint-Michel mise en lumière de manière définitive pour l'occasion. Ce concert au chapeau a récolté la somme de 681€ au profit de la Fondation du Patrimoine.



STEPHANE VALLIER

Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78220 JUZIERS

Païement sécurisé
par carte bancaire



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières

78270 MERICOURT

antenne-service-27@orange.fr

Siret: 305 305 302 00039



SUPER U

233 Avenue de Paris
J U Z I E R S

Tél: 01 34 75 06 50



location

Laverie
automatique
Lavage auto



BILLETTERIE
SPECTACLES



traiteur

Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

Le bénévole

" Situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement, sans y être obligée."

Le bénévolat est l'accomplissement d'actions que l'on fait, non pas pour soi, mais au profit des autres, dans l'intérêt collectif. Il ne s'improvise pas, ne s'apprend pas, il est dans la nature de l'acteur qui accomplit. Il ne doit pas servir dans l'attente de quelque gratification, quelle qu'elle soit. Il émane naturellement du don de soi-même par l'action.

Être **bénévole**, c'est faire preuve de solidarité et d'échange. Le **bénévole** est un maillon dans la chaîne humaine. Il met ses compétences au service des autres, tout en connaissant ses limites et son champ d'action. Il n'est pas là pour paraître mais pour être et agir. Pour conclure cette dernière tribune libre, nous citerons 2 auteurs humanistes:

St Exupéry dans le Petit Prince : *On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.*

Nelson Mandela : *En faisant scintiller notre Lumière, nous offrons aux autres d'en faire autant.*

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine - Rassemblement National

Choisir et voter

Salut à tous,

Espérance pour cette nouvelle décennie dont l'issue future, en vérité, s'annonce mal. Espérance aussi à l'endroit de ceux d'entre vous qui proposent d'engager une part d'eux-mêmes aux fins de contribuer à son meilleur déroulement, au sein de la future municipalité. Plutôt que dénoncer et condamner les innombrables péchés commis par les multirécidivistes du mandat électoral - ce qui n'intéresse personne à part ceux qui peinent à les dissimuler - je préfère aujourd'hui souhaiter que tout cela leur soit pardonné - s'ils le souhaitent eux-mêmes, bien-sûr - quand viendront les jours décisifs. Quant aux autres, les bons, les "candides", qui ont pour eux la transparence et la rigueur morale, apportons-leur nos voix et le réconfort qui leur seront si nécessaires, le 22 mars au soir...Souhaitons-leur d'accéder à leurs louables ambitions, s'ils consentent enfin à s'en donner réellement les moyens.

J'adresse enfin mes vœux à tous de ne jamais connaître un dixième des indicibles épreuves qui ont été si injustement infligées à une infime minorité d'entre nous. Ces derniers - qui seront les premiers le moment venu - se reconnaîtront ici. Quoiqu'il en soit, c'est au cours du mandat 2026/32 que viendra la sanction, concomitamment à la lumière.

Chance et courage à tous ! Et surtout à "JNZ / 2020/26 : "Juziers, Nature et Renouveau" - Contact : 06 09 10 30 37 -

Marc Ferry

Ent Christophe GORON

 **PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**

 **SERVICE QUALITE
PMG
Professionnel
Maintenance
Gaz
APPELLATION 2009**

Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE
E-mail: eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

 **F. A ELEC**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Florian ANDRE
49 rue des Ligneux
78970 Mézières sur Seine
SASU F.A ELEC - SIREN 853 673 713 Mail: contact.faelec@gmail.com

06 98 68 71 20

ETS FAUCON S.A.R.L.

 **démolition
terrassement
matériaux
transports**
marcel FAUCON

**Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport**

Tél.: 01 30 93 61 31
Fax.: 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com

Agenda

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

■ Ainsi font font font
Jusqu'à 3 ans - 9h30
Bibliothèque

■ Raconte-moi une histoire
De 3 à 7 ans - 14h
Bibliothèque

Samedi 8

■ Repas solidarité
20h - Centre du Bourg
Association paroissiale

Du mer 12 au 14

■ CLEA "l'utopie, vision du territoire dans le futur"
Enfants de 8 à 12 ans et adultes
Atelier des peintres - Closerie Rose Bily
Municipalité

Mercredi 19

■ Quelle sera la suite de l'histoire ?
A partir de 8 ans - 14h
Bibliothèque

Jeudi 20

■ Repas mensuel
Centre du Bourg
Age d'Or

Samedi 22

■ La ronde des comptines
9h30 - enfants de moins de 3 ans
11h enfants de 3 à 4 ans
Bibliothèque

Samedi 29

■ 1, 2, 3 contez ! de Michèle
"Miam miam!"
Pour les 3 - 6 ans - 9h30
Bibliothèque

MARS

Dimanche 1^{er}

■ Loto de l'Ecole en Fête
14h30
MPT

Samedi 7

■ Vide dressing chez Synapse
De 9h à 17h
Synapse - MPT - MJC

Dimanche 8

■ Café musical "la voix"
17h - 39 rue des Ruisselets
EMCR

Samedi 14

■ Portes ouvertes AFVS
10h - 12h et 14h - 17h
MPT

Dimanche 15

■ Elections municipales
8h - 20h

■ Portes ouvertes AFVS
10h - 12h et 14h - 17h
MPT

Mercredi 18

■ Festival "les images vagabondes"
Film "Tout en haut du Monde"
14h30 - à partir de 7 ans
Entrée libre
Centre du Bourg

Jeudi 19

■ Commémoration du 19 mars 1962
Monument aux morts

Vendredi 20

■ Café musical
20h30 - Centre du Bourg
EMCR

Samedi 21

■ 1, 2, 3 contez ! Michele Walter
"Boîtes à Bébêtes"
9h30 - pour les moins de 4 ans
Bibliothèque

■ Soirée Russe

20h - Centre du Bourg - sur inscription
AFJ

Dimanche 22

■ Elections municipales
8h - 20h

Jeudi 26

■ Repas mensuel
Centre du Bourg
Age d'Or

Samedi 28

■ La ronde des comptines
9h30 enfants de moins de 3 ans
11h enfants de 3 à 4 ans
Bibliothèque

Dimanche 29

■ Course Synapse Color
9h - stade de football
Synapse- MPT - MJC

■ Festival "les images vagabondes"
Film "Les invisibles"
14h30 - à partir de 12 ans
Entrée libre
Centre du Bourg

AVRIL

Samedi 4

■ 1, 2, 3 contez ! Michele Walter
9h30 - pour les 3-6 ans
Bibliothèque

■ Concert de musique classique et sacrée
20h30 - Eglise Saint-Michel
Orchestre d'Harmonie

Dimanche 5

■ Marche de la FNACA
Départs 7h15- 8h30
Centre du Bourg

Lundi 15

■ Chasse aux œufs de Pâques
Terrain de Football
AFJ

Jeudi 23

■ Repas mensuel
Centre du Bourg
Age d'Or

Dimanche 26

■ Rallye touristique en voiture
Départ 9h
Synapse- MPT - MJC

GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h

Guittet

Algimouss

AMERCOAT

CASADECO

CASELIO

CHROMATIC
PPG

LUTEC

MONTECOLINO

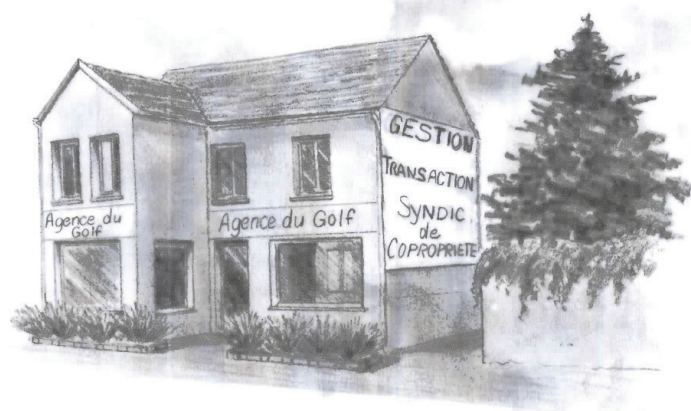
PRESTONETT

QUICK STEP
CRÉATEUR DE SOLS



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail: transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

Pour accompagner notre évolution, Mac pizza devient UTOPIC (rien ne change sauf le nom...)
Encore merci pour votre confiance et votre fidélité. Nous nous engageons à travailler
chaque jour pour encore plus de qualité, de produits frais d'origine reconnue et améliorer notre service.

OUVERT
7/7
de 11h30 à 14h
et de 18h30 à 22h30
-
Vendredi & samedi
de 18h30 à 23h



LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !
VENEZ DÉCOUVRIR
VOTRE NOUVEAU
RESTAURANT
ET DÉJEUNER SUR PLACE
DIFFUSION DES MATCHS

SUR PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON DEUX NUMÉROS
À VOTRE SERVICE POUR MIEUX VOUS SERVIR
UNE SEULE ADRESSE : 78, avenue de paris - JUZIERS

01 34 92 92 43

01 30 04 04 14



UTOPICJUZIERS

Zone de livraison : Juziers - Issou - Mézy - Hardvicourt - Meulan - Oinville
Brueil-en-Vexin - Gargenville - Porcheville



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr